

# UN COURRIER DU FORT ENET

---

Le fort d'Enet (ancien Enette) situé à l'extrémité de la pointe de l'Aiguille, dans le prolongement de la pointe de La Fumée est construit sur un îlot rocheux de 4 000 m<sup>2</sup> environ, cadastré sur la commune de FOURAS.

La chaussée le reliant à la terre, couverte à marée haute, mesure 1 500 mètres.

La construction par le Génie Militaire dure 2 ans, de 1810 à 1812, date à laquelle le fort est remis à la marine qui en réalise l'armement. Au fil des ans il sert d'entrepôt puis de cible pour les essais d'obus.

En 1871 comme le fort Liédot à L'ÎLE D'AIX, il est aménagé pour recevoir les insurgés de La Commune de Paris en surnombre sur le ponton L'ORNE. Sa capacité d'internement est faible. Le 3 août 1871, 150 prisonniers y sont internés. Le dépôt de prisonniers sera évacué définitivement le 22 mars 187. Ensuite, en 1899 le fort est réarmé avec des canons de Marine calibre 305 mm. Ils seront retirés en 1914 pour être envoyés au front de l'Est.

Et le courrier, dans tout ça... ?

Les dossiers des prisonniers de La Commune étaient instruits par un rapporteur militaire (fonction de justice créée par le code militaire Brumaire an IV, concerne la charge de l'accusation et la fonction de l'instruction).

Sur l'enveloppe circulant en franchise de justice militaire, mention manuscrite « *Le substitut du rapporteur au fort d'Enet* ».

Timbre à date FOURAS 15 septembre 1871

Lettre est datée Enet le 15 7bre Fort d'Enet près Rochefort Charente-Inférieure. Elle concerne Jean BARONNET né le 14/12/1837 verrier, célibataire, arrêté le 22 mai. Il est incarcéré le 3 août au fort Enet, transféré le 2 mars 1872 à la forteresse de L'ÎLE MADAME et dirigé vers SATORY le 7 mars 1872.

Le Commissaire de Police du quartier Saint-Ambroise, dont le cachet, curieux, est évidé de la République assise, répond :

« *Baronnet a demeuré 9 mois passage Ménilmontant 2. C'est, au dire des gens qui le connaissent, un paresseux ; il a servi la Commune pendant toute sa durée et on croit qu'il a marché par conviction. Le 23 septembre 1871. Le Commissaire de Police.* »

L'avenir du dit BARONNET, à réception de cet avis, n'incite pas à l'optimisme.

Justice No. 11



M. le Commissaire de police

M. Richard - Lenoir 404

Paris

*Le substitut du procureur  
au sein de la  
Procureur*

Raymond LOËDEC